**A)     Prix de la Francophonie pour le développement durable : Architecture et Territoire**

·         Concours sur le **développement durable** à l’échelle de la francophonie, développé par le magazine canadien « Formes », en partenariat avec l’Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD), organe subsidiaire de l’Organisation internationale de la Francophonie.

·         Concours public, destiné aux projets « réalisés », ouvert aux architectes, urbanistes, entrepreneurs, équipes multidisciplinaires, ainsi qu’aux municipalités, organismes, coopératives, associations professionnelles, regroupements, ONG, milieux académiques, opérés à des fins lucratives ou non, qui ont leur principal établissement dans un pays francophone.

·         Concours pluridisciplinaire, les prix sont regroupés suivant six catégories : « Territoire », « Bâtiment », « Éducation / Sensibilisation », « Écomatériaux », « Relève », « Prix spécial du jury »

·         **Date limite de candidature** : 14 décembre 2018

·         Formulaire de participation et toutes les informations sur le site du Concours : <https://www.formes.ca/concours>

**B)      Concours « Écrire une lettre à la terre »**

·         Concours international d'écriture « **Chansons sans Frontières** », autour des Droits de l’homme et de la liberté d’expression, soutenu par l’Organisation internationale de la Francophonie. Thème de cette 13e édition : la Terre, ses beautés, ses couleurs, ses espaces, mais aussi ses violences, sa dureté, sa sécheresse.

·         Ouvert aux participants de tous âges et de tous pays ; **écriture d’un texte de chanson** en français.

·         Premier prix : Un séjour d’une semaine en France tous frais payés ; Prix Partenaires : 500 euros ; Prix Jeune Public : 300 euros ; Prix Français langue maternelle : 150 euros.

·         **Date limite de candidature** : 06 janvier 2019

·         Inscriptions, dépôt des textes en ligne et toutes les informations sur le site du Concours : <https://www.chansons-sans-frontieres.fr/le-concours>

**C)      Soutien de l’OIF aux manifestations littéraires**

·         Ces manifestations doivent être clairement identifiées et limitées dans le temps. Elles peuvent prendre différentes formes : salons du livre, fête du livre, festivals, ateliers d’écriture… avec la participation d’auteurs francophones.

·         Attention : **Seuls les 30 premiers dossiers reçus complets seront étudiés par la commission de sélection**.

·         Montant maximal de l’aide par requête : 10 000 euros

·         **Date limite de candidature** : 07 janvier 2019

·         Télécharger le guide de demande d’aide financière et déposer une candidature : <http://litterature.francophonie.org>

**D)     Structuration des espaces culturels – Programme « Contrat de confiance »**

·         Afin de dynamiser les filières artistiques (Musique actuelle, Danse contemporaine, Théâtre et Arts visuels), appui structurel et pluriannuel de l’OIF à une dizaine d’espaces culturels inscrits prioritairement dans une logique de mutualisation innovante et qui développent une politique active en faveur de la promotion de la création contemporaine.

·         Destiné aux structures, disposant d’un statut juridique, privé ou public, qui organisent **des festivals, des tournées de spectacles, des expositions** produits dans un Pays du Sud ou de l’Europe centrale et orientale membre de la Francophonie.

·         Montant maximal de l’aide par requête : 40 000 euros répartis sur deux ans.

·         **Date limite de candidature** : 10 janvier 2019

·         [Télécharger le guide](http://artsetcreations.francophonie.org/doc/Guide_Programme_Contrat_de_Confiance.pdf) et déposer une candidature : <http://artsetcreations.francophonie.org>

**E)      Mobilité des créateurs – Programme « En scène ! »**

·         Afin de mettre en réseau des professionnels du secteur culturel et créatif, d’améliorer l’interaction de différents acteurs **autour d’un projet commun** et de valoriser la complémentarité des compétences entre les structures des pays francophone du Nord et du Sud, la Francophonie appuie leur accès aux marchés internationaux et encourage les nouvelles formes de collaborations.

·         Destiné aux associations, entreprises culturelles, compagnies ou groupes artistiques disposant d’un statut juridique, privé ou public, qui organisent et participent à la diffusion de la création contemporaine (ces spectacles doivent être produits dans un pays du Sud ou de l’Europe centrale et orientale membre de la Francophonie, ou intégrer des artistes de ces mêmes pays) ; et aux organisateurs d’expositions et de festivals du monde entier, disposant d’un statut juridique légalement enregistré.

·         Montant maximal de l’aide par requête : 13 000 euros

·         **Date limite de candidature** : 10 janvier 2019

·         [Télécharger le guide](http://artsetcreations.francophonie.org/doc/Guide_Programme_En_Scene.pdf) et déposer une candidature : <http://artsetcreations.francophonie.org>

**F)      35e édition du prix international du jeune écrivain de langue française**

·         Organisé par l’Association Prix du Jeune écrivain. Les lauréats verront leur texte édité dans un recueil publié aux Editions Buchet/Chatel, à l’occasion du Salon du livre « Livre Paris », et différents prix sont à gagner.

·         Le texte envoyé doit être une oeuvre de fiction (nouvelles, contes ou récits). Réservé aux jeunes francophones âgés de 15 à 27 ans.

·         **Date limite de candidature** : 15 février 2019

·         Inscription, infos et règlement sur le site de l’Association Prix du Jeune écrivain : <https://www.pjef.net/inscription/inscription-au-prix-du-jeune-ecrivain>

Vous trouverez également ce récapitulatif en pièce jointe.

Toutes les informations concernant la plupart de ces appels sont disponibles sur le site de l’Organisation internationale de la Francophonie : <https://www.francophonie.org/-Appels-a-projets-candidatures-.html>